



Bulletin municipal

Bonne année et surtout bonne santé à toutes et à tous.

L'année 2017 aura été une année riche en événements pour les Estables : championnat de France cadets de ski de fond, foire grasse, concours de chevaux, concours de pétanque et de belote, trail du Mézenc, vide grenier et soupe aux choux, les Virades de l'Espoir... Je voudrais remercier toutes les associations qui participent à ce dynamisme.

La neige a été au rendez-vous pour les vacances de Noël, pour le bonheur des vacanciers, des nombreuses personnes de passage aux Estables, des acteurs de la neige et des commerçants.

L'année 2017 a vu se concrétiser divers projets municipaux : les jeux de l'école, l'Espace culturel, le lotissement de la croix du château qui va permettre, notamment, à de jeunes establais de rester au pays. Pour cela, je voudrais remercier toute mon équipe et tous les salariés de la commune pour leur investissement et leur soutien.

Je remercie également les nouveaux commerçants Gilles Ranoux au Vival et Patrice Ceyte au Passadou d'avoir choisi le village des Estables pour s'installer, et je leur souhaite une bonne réussite.

Les nouveaux projets de l'année 2018 seront présentés le samedi 27 janvier lors de l'inauguration du centre culturel et de la cérémonie des vœux.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont perdu un être cher au cours de l'année 2017 et /ou qui font face à des difficultés.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2018

Philippe Brun

Du côté du conseil municipal

Depuis le mois d'Août, nous avons procédé à une modification au sein de l'équipe municipale, qui compte désormais trois adjoints : Alice Malartre, Laurence Exbrayat et François Guillemet. L'indemnité globale est restée inchangée : il y a partage d'indemnité entre le deuxième et le troisième adjoint.

Des travaux de voirie ont été réalisés par les employés communaux durant plus d'un mois : renforcement de chaussée avec de la grave-émulsion et empierrement de certains chemins sablés. Le chemin de Parsou a été doté d'un revêtement bicouche, bénéficiant de 20 % de subvention de l'État via le programme DETR.

Deux panneaux, fournis par la région, ont été posés sur la déviation. Leur présence est indispensable pour prétendre à la subvention allouée par la région aux travaux réalisés place Réchausseyre.



L'insonorisation de la cantine a été améliorée par la pose d'un plafond suspendu posé par l'entreprise BROC. Cela a été l'occasion de remplacer l'éclairage existant par des LED.

Le syndicat des chevaux de Haute Loire nous demande d'organiser en partenariat, le concours départemental de chevaux lourds le dimanche 16 septembre 2018.

Les différents terrains du lotissement

« la croix du château » ont été attribués comme suit : Lot 1 : Isabelle Roméas, lot 2 : Cédric et Sandra Benoit, lot 3 : Marine Bonnefoy, lot 4 : Alexis Ribes et Cyrielle Defay.

Le bâtiment de l'ancienne station d'épuration réhabilité sera appelé désormais le « local des Houches ». La partie Nord est louée à l'ONF. Dans la partie Sud, un local de 12m² est loué aux Amis du Mézenc, la partie libre étant réservée aux associations du village qui peuvent y déposer du matériel.



Les travaux de réhabilitation de l'ancien office du tourisme touchent à leur fin, les meubles devraient être livrés semaine 3 (entre le 15 et le 19). Ce nouveau local deviendra le « centre culturel » qui accueillera notamment la bibliothèque. L'inauguration de ce nouveau site se fera lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le samedi 27 janvier 2018 à partir de 11h30 au centre culturel suivie de l'apéritif au centre d'animation.



Cet hiver, la commune des Estables confiera occasionnellement une partie du déneigement à une entreprise privée qui utilisera le matériel de la commune en cas d'indisponibilité du personnel communal. Cette année nous avons fait appel à l'entreprise privée Ribes TP, suite à la consultation de plusieurs devis. Une nouvelle étrave est à la disposition des employés communaux, elle a été financée à 60% par la communauté de communes Mézenc Loire Meygal.



Le site internet de la commune est en ligne depuis début Novembre. Il est consultable à l'adresse suivante <http://www.lesestables.fr>

Nous avons apporté le plus grand soin à la réalisation de ce site mais erreur et/ou oubli sont inévitables. Contactez-nous si vous êtes concernés : si le choix des photos vous concernant vous paraît maladroit, si les informations sont incomplètes et/ou erronées ou pour tout autre problème.

C'est un outil d'information : lorsqu'une manifestation est programmée, n'hésitez pas à contacter Delphine qui pourra intégrer l'affiche (en format PDF) dans l'agenda : le site doit être vivant et réactif.

Contact : delphineamira@gmail.com ou alice.malartre@sfr.fr ou laurence.exbrayat@laposte.net

Justine Rochette est la nouvelle employée à l'école en remplacement d'Audrey Chapelle. Elle assure l'accueil des enfants à l'école à partir de 8h15. Elle apporte son aide, assiste Marie Masclaux dans la classe des plus jeunes et assure le périscolaire de 15h30 à 17h.

Les Tap (temps d'activité périscolaire)



Pour la quatrième année, la mairie a eu la charge d'organiser les activités du temps périscolaire : TAP.

Cette année, les intervenants recrutés proposent des activités diverses qui ont lieu le lundi de 15h30 à 17h : judo, yoga, vannerie, danse traditionnelle et activités d'extérieures.

Cet automne, le jeudi, bénévolement, Jean Paul Rique a proposé trois séances de découverte des champignons aux enfants. Ceci à travers une mini exposition, une sortie sur le terrain, puis derrière les fourneaux et enfin à table ! Les participants ont beaucoup apprécié. Merci Jean Paul !

Repas des aînés

Le jeudi 12 octobre, 67 convives se sont rassemblés pour le traditionnel repas offert par la commune.

A cette occasion, le Père Page a célébré la messe dans l'église des Estables. Puis le groupe s'est rendu au centre d'animation, où l'espace et la sonorisation sont très appréciés. L'apéritif a été un moment riche en échange. Le repas préparé par la Maison Forestière a ravi les invités. Une bien belle assemblée qui a permis à ceux qui ne vivent plus à l'année sur le village de retrouver leurs amis restés au pays et d'échanger nouvelles et souvenirs.



La commémoration du 11 novembre 2017

La commémoration du 11 novembre 2017 a eu lieu aux Estables le dimanche 12 novembre. La journée a débuté par la messe célébrée par le Père Jean Louis Page, à l'intention, notamment, des anciens combattants 14-18 et des CATM dont l'anniversaire de l'armistice sera le 5 décembre. Les CATM de la section du Mezenc et des membres de la municipalité se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage à tous les morts et disparus pour la France de 14-18. La gerbe a été déposée. Alice Malartre, adjointe, a lu le message transmis par monsieur le Préfet. Le message de l'UFAC a été lu par Henri Bonnefoy, vice-président des CATM de la section du Mézenc. Le maire Philippe Brun a rappelé le nom des différents establains morts et disparus pour la France. Une minute de silence a été observée. Il s'en est suivi un apéritif offert par la municipalité. Les CATM, leurs épouses et les veuves se sont retrouvés au restaurant de la Traverse pour partager un bon repas convivial préparé et servi par Marlène et Francis. Bon moment de souvenir et de partage.



Le marché de Noël

Le 10 décembre le centre d'animation accueillait le marché de Noël organisé conjointement par l'association des commerçants et le comité d'animation. De nombreux exposants étaient présents, proposant des produits artisanaux et locaux. L'APE des Etables avait un stand de vente de gâteaux et de paquets de bonbons réalisés par les membres de l'APE. Les parents d'élèves ont aussi assuré la traditionnelle tombola au calendrier. Après un début de journée en demi-teinte, le département étant placé en alerte orange, le bilan en fréquentation reste positif.



Le réveillon de la Saint Sylvestre



Le comité d'animation a une nouvelle fois organisé le réveillon de la Saint Sylvestre. De nombreux participants venus de divers horizons étaient présents. Un apéritif convivial fut aussi l'occasion, pour certain, de faire connaissances : un beau moment d'échanges et de convivialité. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour de la table. Le repas, très apprécié, a été préparé et servi par le traiteur « Les Saveurs d'Antan » de Saint Pierre-Eynac. Régulièrement, dans la soirée, chacun a pu se divertir sur la piste de danse : l'ambiance était au rendez-vous.

Encore une belle réussite. C'est toujours courageux, pour les membres du comité, de s'investir un soir de réveillon. Merci !

RAPPEL :

Le stationnement hivernal, se fait en épi le long de la déviation, route du Gerbier. Des emplacements supplémentaires sont disponibles cette année le long du terrain de pétanque.

Le Passadou

Le commerce « le Passadou » a ré ouvert ses portes après un changement de propriétaire et quelques travaux de réfection. Ce sera désormais une pizzeria-grill-glacier-bar. Nous souhaitons la bienvenue à Patrice Ceyte, nouveau propriétaire, et une bonne continuation à Chantal Ollier dans ses nouvelles activités.

Informations VVF - Les Estables

Changement de directeur au VVF Villages

Après 3 années de direction au Village vacances, Frédéric FAYANT a quitté les Estables pour de nouvelles responsabilités au VVF Villages de Najac (12). Merci à lui et son épouse, la municipalité lui souhaite une bonne réussite dans cette nouvelle région.

Il est remplacé depuis le 26 Décembre 2017 par François GUILLEMET, establain d'adoption, ancien animateur heureux de retrouver son ancien environnement. Bienvenue et bonne chance à François dans ses nouvelles fonctions.

Partenariat entre VVF Villages et la commune.

Il y a un projet de partenariat entre la commune des Estables et l'association VVF Villages. Cela afin de permettre aux establain de profiter d'avantages pour partir en vacances dans l'un des 83 VVF Villages. Les avantages tarifaires, pour les séjours individuels, apparaitront sur les factures :

HAUTE SAISON : 5 %	BASSE SAISON : 10 %
Vacances scolaires Noël / Nouvel An Vacances scolaires l'hiver Vacances scolaires d'été	Vacances scolaires de printemps Vacances scolaires de Toussaint Toutes autres périodes hors vacances scolaires

Les dates précises de ces périodes évoluent chaque année. Consulter le VVF pour le détail.

Les bonnes affaires sont cumulables avec ces réductions.

Pour tous renseignements : 04 73 43 00 43



L'Espace Culturel Européen

L'Espace Culturel Européen organise tous les étés des lectures familiales pour les enfants, avec l'aide de la bibliothèque du Monastier-sur-Gazeille et de la Communauté des Communes Mézenc-Loire-Meygal.



Elles sont organisées dans plusieurs communes de la Communauté. Cette année, elles ont eu lieu successivement au Monastier, Lantriac, Fay-sur-Lignon, Freycenet Latour, à l'Étang des Barthes, au Monastier et à Présailles, en juillet et août, les mercredis à 11 heures.

Les lieux choisis sont soit des bibliothèques, soit des lieux remarquables.

Cette année aux Estables, la lecture s'est déroulée le 23 août dans le lieu réservé aux Lectures sous l'Arbre du jardin de Ghislaine et Jean-Paul Rique. Huit enfants accompagnés de cinq adultes ont pu rêver en écoutant les histoires merveilleusement racontées par Cécile de Freitas sur le

thème de la mer, dans un environnement décoré de maquettes de phares et de bateaux au-dessus desquels flottaient des poissons accrochés aux branches de l'Arbre-aux-Livres. Le patrimoine local n'était pourtant pas loin et l'histoire "Sous le Mézenc, la plage" a été particulièrement appréciée.

Rendez-vous l'an prochain pour une autre lecture aux Estables à laquelle sont conviés les petits establain de 2 à 7 ans.

Jean-Paul Rique

Aurélie Rochon, opticienne diplômée

Aurélie Rochon, opticienne diplômée depuis 16 ans et membre du réseau national Les Opticiens Mobiles, vous propose un nouveau service à la personne : opticienne à domicile.

Elle se déplace où et quand vous voulez avec 120 montures, sur simple RDV. Au programme : Contrôle de la vue, conseils personnalisés, choix de la monture et des verres, basse vision, remise d'un devis gratuit et livraison sous 10 jours.

Le service est agréé par la sécurité sociale et les mutuelles, sous présentation d'une ordonnance en cours de validité.

Prenez rendez-vous avec Aurélie Rochon ; Tel : 09 72 60 11 94 ; Email : arochon@lesopticiensmobiles.com



Zones d'intervention : Les Estables ainsi que le Mezenc, le Meygal, le Haut-Lignon, l'Yssingelais, le Pays de Montfaucon
www.lesopticiensmobiles.com

Etat Civil 2017

Naissance :

Une seule naissance cette année : bienvenue à Emmy, le 29 mai, qui vient agrandir le foyer de Sophie Marion et de William Ribes.

Décès

Avis de mention

EYRAUD Marcel (né en 1929) 04-01
EXBRAYAT Pierre (né en 1939) 10-01
GIBERT Auguste Louis (né en 1924) 04-03

EYRAUD Odile (née en 1947 épouse MICHEL) 16-03

GIBERT Louis Cyprien (né en 1925) 27-11

TESTUD Denise Rosalie (née en 1927) 18-09

GIMBERT Pierre Robert (né en 1953) 14-09

Transcriptions

GERENTES Elise (née en 1929 épouse GIRAUDON) 15-01

CHABANEL Cécile Elise (née en 1914) 17-04

BERARD Anna Rosine (née en 1920) 23-05

DEVIDAL Rosa Noémie (née en 1921) 23-08

ROCHE Améline (née en 1924 épouse TIELLIERE) 19-07

CHANEAC Denise (née en 1927 épouse LEYDIER) 27-11

GIBERT Augusta (née en 1930) 04-10

Philippe Brun Maire des Estables et son conseil municipal

vous invite à l'inauguration du centre Culturel qui sera suivi de la traditionnelle cérémonie des vœux le :

Samedi 27 janvier 2018

à partir de 11 h 30

Mairie des Estables
Tel : 04.71.08.34.38
mairie.lesestables@wanadoo.fr
lesestables.fr

1343 M 
Les Estables en MEZENC
LE VILLAGE DE TOUS LES SOMMETS